



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Année internationale de la biodiversité 2010

La biodiversité, c'est la vie La biodiversité, c'est notre vie

La biodiversité et l'UNESCO :
le bien-être humain grâce à la science,
la culture, l'éducation et la communication



Le défi mondial de la biodiversité

La biodiversité constitue la partie visible et invisible de l'existence humaine. De grands segments de la population humaine urbaine, toujours en augmentation, ne réalisent pas à quel point leur bien-être, tant matériel, social que culturel, dépend de la riche biodiversité de notre planète.

Les services que la biodiversité fournit sont à la base du bien-être humain. La biodiversité pourvoit de la nourriture, des fibres, des matériaux de construction et des médicaments et est indispensable à la régulation de la qualité de l'air et de l'eau ainsi que du climat ; elle sert à nous protéger des catastrophes naturelles, de l'érosion et des maladies ; elle aide à recycler les déchets et contribue à la pollinisation. Nos systèmes de croyance sont liés au monde naturel reliant clairement la diversité biologique et culturelle. La biodiversité soutient des processus naturels tels que la formation des sols. En bref, la biodiversité est fondamentale pour les services fournis par les écosystèmes complexes dont dépendent notre système de support de vie et notre bien-être.

Le rythme de perte de biodiversité ne cesse d'augmenter. Parmi les causes clairement identifiées, on dénombre la perte de l'habitat, le changement climatique, les espèces envahissantes, la surexploitation et la pollution. Quant aux causes sous-jacentes, on peut citer la mauvaise gouvernance ainsi qu'un manque de compréhension de l'importance que revêt la conservation de la biodiversité pour le bien-être de la société sur le long terme.

Avec l'adoption, en 1992, de la Convention sur la diversité biologique (CDB), la communauté internationale a reconnu la valeur de la diversité biologique et s'est engagée à conserver et à utiliser la biodiversité durablement ainsi qu'à en partager les avantages d'une manière juste et équitable tout en se fixant comme objectif d'inverser les tendances actuelles de sa perte à l'horizon 2010.

L'Année internationale de la biodiversité : un engagement des Nations Unies et de l'UNESCO

L'Assemblée générale (AG) des Nations Unies a déclaré 2010 Année internationale de la biodiversité (AIB) :

- afin d'accroître la sensibilisation à l'importance de la biodiversité pour le bien-être humain ;
- afin de mettre un terme aux tendances actuelles de sa perte ;
- afin de célébrer les succès reconnus de sa conservation.

L'AG des Nations Unies a exprimé sa profonde préoccupation face aux implications sociales, économiques, environnementales et culturelles de la perte de biodiversité et aux impacts négatifs sur la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a été invité à coordonner les activités qui se dérouleront dans le cadre de l'AIB et a reconnu l'UNESCO en tant que partenaire international clé dans la stratégie officielle de mise en œuvre de l'Année. En septembre 2009, lors de la 182e session du Conseil exécutif de l'UNESCO, les Etats membres ont unanimement rendu hommage à la participation active de l'UNESCO dans la mise en œuvre de l'AIB et la 35e session de la Conférence générale de l'UNESCO, tenue en octobre 2009, a vivement approuvé la décision du Conseil exécutif.

L'UNESCO a facilité et catalysé la recherche scientifique sur la science de la biodiversité par le biais de la coopération scientifique internationale dans le cadre de son Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) et des contributions significatives aux évaluations scientifiques internationales sur la science de la biodiversité, notamment l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)



et l'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (IAASTD). La conservation de la biodiversité est également promue dans le cadre du Patrimoine mondial et de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable dont l'UNESCO coordonne les activités au sein des Nations Unies.

De l'engagement à l'action : la contribution de l'UNESCO à l'AIB

Nous ne pouvons nous attaquer à la conservation de la biodiversité dont dépend chaque aspect du bien-être humain ainsi que la réalisation des objectifs de développement internationaux que si nous tenons compte de la dimension pluridisciplinaire du défi qu'elle représente. C'est là où l'UNESCO peut effectivement contribuer à renforcer la base des connaissances scientifiques sur la biodiversité et à en combler les lacunes, à tenir compte des dimensions culturelles de l'utilisation de la biodiversité, en sensibilisant, en éduquant et en communiquant sur l'importance vitale de son utilisation durable. Vous trouverez ci-après une liste des principales activités AIB que l'UNESCO organisera en coopération avec divers partenaires :

- ▶ Événement d'inauguration de haut niveau : les 21 et 22 janvier 2010, au Siège de l'UNESCO (Paris) – *Présentations et discussions de décideurs et politiques influents ainsi que d'experts et de leaders d'opinion en vue d'accroître la sensibilisation au défi global posé par la conservation de la biodiversité ;*
- ▶ « Conférence AIB de l'UNESCO : Science et politiques de la biodiversité » : du 25 au 29 janvier 2010, au Siège de l'UNESCO (Paris) – *Conférence scientifique en vue de*

contribuer aux connaissances sur les réponses de la biodiversité au changement climatique et d'établir des priorités pour l'interface science-politiques, la recherche et le financement ;

- ▶ Exposition itinérante de l'AIB : Lancement le 21 janvier 2010, au Siège de l'UNESCO (Paris) – *Exposition destinée à transmettre les principaux messages de l'AIB afin d'accroître la sensibilisation des décideurs, politiques, étudiants et du grand public ;*
- ▶ Kit pédagogique sur la biodiversité : Lancement en octobre 2010, lors de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP-CDB), à Nagoya, Japon – *Kit pédagogique sur la biodiversité à l'attention des enseignants et des éducateurs. Facile d'utilisation, ce kit constitue un outil de sensibilisation attrayant auprès de jeunes élèves, d'étudiants et d'un public plus large ;*
- ▶ Conférence internationale sur la diversité biologique et la diversité culturelle : juin/juillet 2010, à Montréal, Canada – *Conférence internationale en vue d'échanger connaissances et pratiques liant la diversité biologique et culturelle et d'élaborer un programme de travail qui sera conjointement mis en œuvre par l'UNESCO, la CDB et d'autres partenaires ;*
- ▶ Événement parallèle sur la dimension genre et biodiversité : le 27 janvier 2010 lors de la « Conférence AIB de l'UNESCO : Science et politiques de la biodiversité » – *Atelier explorant les liens entre l'égalité des sexes et la biodiversité en vue d'obtenir des recommandations prenant en compte la perspective de l'égalité des sexes dans la recherche, les politiques et la gestion de la biodiversité.*



**Pour conserver la diversité de la vie sur Terre,
associez-vous à l'UNESCO par le biais des sciences,
de la culture, de l'éducation et de la communication**

<http://www.unesco.org/fr/biodiversity>

Contacts:

Salvatore Arico
Division des sciences écologiques et de la terre
s.arico@unesco.org

Anne Candau
Bureau exécutif
a.candau@unesco.org

Ana Persic
Division des sciences écologiques et de la terre
a.persic@unesco.org

Secteur des sciences exactes et naturelles
UNESCO
1 rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
France

Copyright des photos :

ESFS – *Our Place The World Heritage Collection* –

Paule Gros – Gouvernement du Comté de Shinan, République de Corée –

UNESCO – UNESCO / Karine Lagarde – UNESCO / Olivier Brestin